

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	37 (1929)
<b>Heft:</b>	8
<b>Artikel:</b>	Appel en faveur de la clinique-manufacture internationale du Dr A. Rollier à Leysin
<b>Autor:</b>	Duhamel, F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-556815">https://doi.org/10.5169/seals-556815</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Pflicht jedes Menschen, der nicht an seiner Gesundheit leiden und sein Leben vor der Zeit verkürzen will. Zur Verhütung einer Lebererkrankung gehört Mäßigkeit im Essen und Trinken, reichliche Bewegung, systematische Freiübungen, um den Abfluß der Galle zu fördern und der Bildung von Gallensteinen vorzubeugen, Regelung des Stuhlganges, damit keine Gallenstauung rückwärts vom Darm her entstehen kann, und endlich in der Kleidung das Vermeiden jeden Druckes und jeder Beengung. Im besonderen gilt diese letztere Verordnung für unsere Frauen. Welche Frau mit Hilfe des Korsets eine möglichst enge Taille ihrem Körper abzwingt, diese möge doch daran denken, wie tief sie mit der Bauchwand in die darunter liegende Substanz der Leber einschneidet und wie schwerwiegend schließlich die Folgen einer solchen Mißhandlung sein müssen. So hat nur zu oft die Freude am Wirtshausleben seitens

des Mannes und die Eitelkeit seitens der Frau durch die Schädigung der Leber manches Leben frühzeitig, nach monatelanger bitterer Qual beendet und fast scheint es, als ob auch hier die Sünden der Eltern sich nicht nur an ihnen bestrafen. Die Gallensteine, welche sich durch Stauungen in der Leber bilden, sind die Folgen von Entzündungen der Gallengänge, mögen diese letzteren durch Alkohol, durch den mechanischen Reiz der Einschnürung oder durch andere Ursachen hervorgerufen sein und sie scheinen auch die Kinder solcher Personen erblich zu belasten. Darum sollte immer von neuem auf die Folgen einer falschen Eitelkeit hingewiesen werden, immer von neuem sollte man den Trinker aufmerksam machen auf die Gefahren, denen er sich und seine Nachkommen durch sein Laster aussetzt und vielleicht wird dann endlich die Furcht das erreichen, was vernünftigem Zuspruch bisher so wenig gelungen ist.

### Appel en faveur de la clinique-manufacture internationale du Dr A. Rollier à Leysin.

Entre toutes les épreuves auxquelles doivent se résigner les malades tuberculeux, l'oisiveté pouvait, jusqu'en ces dernières années, être considérée, sinon comme la plus cruelle, du moins comme la plus dommageable et la plus dangereuse. Il est certes bien beau que l'art du médecin parvienne, avec le concours du soleil, de l'air propre, de l'altitude et du temps, à conserver une existence compromise par le redoutable mal; mais il est douloureux de savoir cette existence corrompue par l'excès même du loisir ou gênée des insolubles angoisses que le désœuvrement inflige aux patients dénués de fortune.

Nombre de praticiens, touchés de ces misères et guidés par une profonde connaissance du cœur humain, ont poursuivi

de sincères efforts pour concilier les exigences de la thérapeutique et celles de la vie sociale. Au premier rang de ces savants, je veux saluer le Dr Auguste Rollier.

Je connais le Dr Rollier depuis plusieurs années et j'ai l'honneur de compter parmi ses fidèles. J'ai suivi le développement de son œuvre et de sa pensée. Je tiens cette pensée pour une des plus hautes et des plus efficaces qui soient, car, en elle, l'hygiène, science des corps, rejoint la morale, science de l'âme. J'ai fait de fréquents séjours à Leysin. Comme médecin et comme écrivain, j'y ai trouvé les plus précieux enseignements. J'ai donc quelque titre à prendre la parole à l'heure où le Dr Rollier va tenter sa plus belle expérience.

Depuis longtemps déjà, sous la direction du Dr Rollier, on pratique à Leysin

la « cure de travail ». Les applications de cette méthode féconde sont diverses, car elle intéresse également, par exemple, les ouvriers des cliniques populaires et les étudiants du sanatorium universitaire. Intellectuel ou manuel, le travail, harmonieusement mesuré par le médecin, apporte dans la vie des malades un élément d'équilibre, de bien-être et de profit. La méthode a fait ses preuves, elle a désormais l'assentiment du monde médical, elle possède un riche trésor d'observations et de documents, elle a déjà sauvé beaucoup de patients de l'ennui, du désespoir ou de la misère. Restait à lui donner une consécration définitive.

Au moment même où ses amis se préparent à célébrer les vingt-cinq premières années d'une carrière consacrée tout entière à cette grande cause, le Dr Rollier a décidé de parfaire son œuvre et de fonder une importante clinique-manufacture où les principes de la « cure de travail » seront appliqués avec logique et persévérance.

Pour accomplir ce noble dessein, le Dr Rollier ne se contente pas d'apporter des vues personnelles, sa méthode et les données de son expérience: il offre les fondements matériels, le vaste terrain bien exposé sur lequel on a déjà commencé de construire une clinique propre à recevoir 120 malades.

D'autres que moi diront la valeur de ce beau présent. Ce que je sais déjà, c'est que, pour libéral qu'il soit, il ne suffit toutefois pas à permettre l'ouverture im-

médiate d'une institution si souhaitable. Il fautachever la maison, assurer son fonctionnement, son avenir, la doter d'un outillage complet grâce auquel les malades pourront exercer leur activité professionnelle, créer enfin toute une organisation susceptible de jeter dans le trafic les produits de cette industrie.

J'aime à penser qu'une telle œuvre, qui sera vite en exemple à toutes les nations policiées, va se réaliser dans ce pays de Suisse qui, par sa disposition géographique, ses traditions, ses goûts, sa haute culture intellectuelle et morale, est comme un asile de paix laborieuse sur notre vieux monde éprouvé, dans ce pays où la charité pourrait se réfugier si jamais elle se trouvait honnie du reste de la terre.

J'aime à savoir qu'une telle maison s'élèvera sur la pente ensoleillée de Leysin où, depuis si longtemps, une pensée maîtresse coordonne les efforts de tant de médecins dévoués.

Il faut que le beau projet du Dr Auguste Rollier rencontre l'adhésion et l'assistance des savants, des médecins, des sociologues, des philanthropes, des hommes à qui de grands mérites et de grands succès imposent de grands devoirs.

Et c'est pourquoi j'adresse en faveur de cette œuvre une amicale et pressante prière à tous ceux qui croient que la patience constructrice et l'intelligence généreuse peuvent encore faire des miracles.

*F. Duhamel.*

## Concours international concernant la détection de l'ypérite.

(Deuxième partie.)

### Organisation du concours.

*Jury :*

- a) Le Jury, constitué par les soins du Comité international de la Croix-Rouge, est composé de :

M. le prof. Dr F. Haber, Geheimer Regierungsrat, à Berlin-Dahlem ;  
Sir William Jackson Pope, prof. à l'Université de Cambridge ;  
M. F. Swarts, prof. à l'Université de Gand ;